

ASS FRANCO JAPONNAISE OCEANOGRAPHIE

195 R SAINT JACQUES
75005 PARIS 5

Dossier suivi par :
Rosine PAULY
Tél. : 04 91 17 58 24
Fax : 04 91 17 59 29

Marseille, le 12 10 2007
N° /SIRENE

V/Réf. : suite demande du 09/10/2007
Siret n° : 352 216 188 00016

Monsieur,

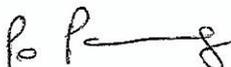
En réponse à votre demande citée en référence, je vous prie de trouver ci-joint l'avis de situation de votre entreprise au répertoire SIRENE.

Je vous précise qu'à l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant sur ce document n'ont de valeur que pour les utilisations statistiques (décret n° 2002-1622 du 31 décembre 2002 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits).

En particulier, l'attribution par l'INSEE du code APE à partir de la Nomenclature d'Activités Française (NAF) est une opération de nature statistique qui ne crée par elle-même ni droits, ni obligations pour les entreprises. Des administrations ou des organismes peuvent utiliser la NAF pour déterminer le champ d'application d'un texte réglementaire ou d'un contrat, en fonction de règles ou de besoins qui leur sont propres. L'utilisation qu'ils pourraient faire dans ce cadre du code APE est de leur responsabilité. Le code APE attribué par l'INSEE ne peut constituer qu'un élément d'appréciation pour l'application d'une réglementation ou d'un contrat.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le responsable SIRENE



Mireille HERRY

P. J. : 1